

# **CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'AFRIQUE CENTRALE SUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DURABLE DES FORETS**

## **Allocution d'ouverture de S.E.M. PAUL BIYA Président de la République du Cameroun**

Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégation,  
Votre Altesse Royale,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,  
Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour mon pays d'accueillir cette Conférence sur la Conservation et la Gestion de la forêt en Afrique Centrale, dont la convocation a fait l'objet d'un consensus entre les Etats de notre sous-région, nos partenaires extérieurs bilatéraux et multilatéraux et les organisations nationales et internationales.

Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue au Cameroun.

Avant de poursuivre, qu'il me soit tout d'abord permis de remercier les hautes personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence ces assises et en particulier Son Altesse Royale le Duc d'Edimbourg, Président "émérite" du Fonds Mondial pour la Nature qui a accepté de co-présider nos travaux.

Cette conférence devrait faire date dans l'histoire de la protection des forêts en Afrique Centrale et particulièrement dans notre sous-région. Elle se situe - il convient de le préciser - dans la continuité de la Conférence de Rio de Janeiro et des différentes actions engagées au plan internationale pour la prévention de l'environnement.

L'Afrique Centrale - je le rappelle - est en grande partie occupée par la forêt et est à ce titre, un réservoir de biodiversité d'importance universelle. C'est donc un devoir pour les Etats qui la composent de veiller à la protection de la forêt. Mais c'est aussi une obligation pour tous ceux qui ont à cœur de léguer aux générations futures une planète où la qualité de la vie sera préservée.

Notre sous-région - vous ne l'ignorez pas - abrite le deuxième écosystème forestier tropical du monde qui, même s'il a été relativement épargné, reste menacé.

Pour le Cameroun, la protection de la forêt et de l'environnement en général n'est pas une préoccupation nouvelle. Grâce à l'appui de divers bailleurs de fonds, de nombreux projets ont été mis en œuvre dans ce domaine. Ils visent presque tous, sous un angle ou sous un autre, à protéger l'écosystème forestier.

Pour être pleinement efficaces, ces différentes initiatives devraient, selon nous, s'inscrire dans une politique cohérente de protection, de conservation et d'exploitation rationnelle de la forêt, en un mot dans une politique de "gestion durable".

Dans cet esprit, le Cameroun estime souhaitable que les normes de gestion soient clairement

définies et qu'il soit prévu de les expérimenter sur des "concessions pilotes" qu'il conviendrait de créer.

Mon pays n'est pas non plus opposé à la délimitation "d'aires protégées". Il a d'ailleurs déjà pris à cet égard un certain nombre d'initiatives qui ont été, je crois, bien accueillies. Ces zones pourraient faire l'objet d'un plan d'aménagement transfrontalier en coopération avec les pays voisins.

Le Cameroun est également disposé à envisager l'adaptation de sa législation forestière pur la mettre en conformité avec les nouvelles normes. Cela supposerait une supervision plus efficace de l'activité forestière et une meilleure coordination entre les services que nous sommes prêts à étudier.

Dans la mesure où nos forêts ignorent les frontières, sans doute serait-il souhaitable d'harmoniser nos politiques au niveau sous-régional.

Il me paraît aller de soi que ces efforts d'aménagement, d'harmonisation et de recherche nécessiteront la mise en place d'un soutien financier des bailleurs de fonds.

Ce sera la tâche de cette conférence de poursuivre la réflexion déjà engagée sur ces différents sujets, de suggérer des solutions, voire de faire des recommandations.

Il conviendra également de tenir compte de l'intérêt des populations, dont la forêt est l'habitat naturel de celui de nos Etats pour lesquels l'exploitation forestière est un atout économique important.

Je ne pense pas, pour ma part, que ces diverses exigences soient inconciliables.

Pour atteindre cet objectif, peut-être faudra-t-il envisager la création d'un organisme - disons un observatoire- chargé d'assurer le suivi des décisions de la Conférence et de coordonner les politiques élaborées au niveau national.

Faisons en sorte que cette conférence soit le début d'une entreprise ambitieuse qui donnera à la communauté internationale l'occasion de montrer sa détermination à préserver le fragile équilibre de notre planète et aux pays d'Afrique Centrale d'affirmer leur volonté de contribuer à la sauvegarde de leur faune et de leur forêt.

C'est cet espoir que j'exprime devant vous, confiant que pour sa part, notre sous-région saura, dans cette affaire, donner au monde l'exemple de sa cohésion et de son sens des responsabilités.

Nul doute qu'à ces conditions, la conférence de Yaoundé sur la protection de la forêt en Afrique Centrale marquera un moment historique dans la lutte pour la préservation de notre patrimoine naturel commun.

Je souhaite plein succès à nos travaux et je vous remercie.

Je déclare ouvert le Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la Conservation et la Gestion Durable de la Forêt Tropicale.

**CEREMONIE DE CLOTURE  
DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT D'AFRIQUE CENTRALE SUR LA CON-  
SERVATION ET LA GESTION DURABLE DE LA FORET TROPICALE**

**Allocution de cloture de S.E.M. PAUL BIYA  
Président de la République du Cameroun**

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégations,  
Votre Altesse Royale,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,  
Honorables Invités,  
Mesdames et Messieurs,

Nous voici parvenus au terme de nos travaux.

Nous avons posé des principes, ouvert des voies à la réflexion, indiqué des directions à suivre.

A cet égard, la "déclaration de Yaoundé" qui couronne ce Sommet, devrait, me semble-t-il, faire date dans l'histoire de la protection des forêts tropicales.

J'ai le sentiment, en effet, que nos conclusions vont au delà de la seule protection des forêts d'Afrique Centrale et que tous ceux qui veillent à la conservation de la bio-diversité sur notre planète pourront y trouver des raisons d'espérer.

Il y a là pour nous tous, Je crois, un motif de légitime fierté, en particulier pour le Cameroun qui a eu le privilège d'accueillir cette Conférence sur son sol.

Pour ce qui est de l'Afrique Centrale, il s'agissait de concilier les impératifs du développement durable et ceux de la protection de la forêt dans le cadre d'une coopération sous-régionale et internationale respectant les intérêts de toutes les parties en cause.

Cet objectif me paraît avoir été largement atteint.

Bien entendu, il restera à faire traduire nos idées et nos recommandations dans les faits. Et ce ne sera pas facile.

Les Ministres responsables, les Institutions Internationales et les Organisations non Gouvernementales devront se mobiliser pour faire avancer les choses.

Peut-être faudra-t-il même convoquer d'autres sommets si l'élan se ralentissait.

Mais la foi qui nous anime, cette foi que nous avons mise au service de la Vie pour le bien de l'Humanité nous permettra, J'en suis convaincu, de surmonter les obstacles.

Il me reste à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette Conférence et particulièrement les Ministres et les Experts que Je félicite, pour leur bon travail.

Je remercie également, une nouvelle fois, les hautes personnalités qui ont bien voulu honorer notre réunion de leur présence et en particulier notre co-Président, Son Altesse Royale le Prince PHILIP, Duc d'Edinburg.

Je vous remercie de votre attention.

Et Je déclare close la Conférence des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la Conservation et la Gestion durable de la Forêt